Pour le respect de Tous les citoyens de la République :

Le 23 février 2005 une loi honteuse était promulguée. Sous couvert de « reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés », son article 4 qui consacre « le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord… » résume la philosophie globale de ce texte. C'est une véritable provocation et un déni de vérité.

Depuis des années nous assistons malgré les interpellations des citoyens et des associations, au silence assourdissant de l'Etat concernant sa responsabilité dans Tous les crimes coloniaux.

Non, la colonisation n'a pas joué un rôle positif, car elle s'est toujours fondée sur la violence, l'humiliation, la dépossession…

La supériorité d'un peuple sur un autre, le racisme étant son fondement exclusif, est en soi inacceptable.

L'éducation à la citoyenneté devrait prendre en compte les mémoires partagées et l'exigence d'une histoire commune. Aussi, la mémoire étant un enjeu collectif, le législateur ne peut définir une Histoire officielle et l'imposer à des millions de concitoyen(e)s selon une vision insultante et mensongère.

Les propos du Président de la République le 4 janvier 2006 « Le texte actuel divise les Français. Il doit être réécrit », sonnent comme un aveu. C'est pourquoi, les organisations soussignées rejettent la réécriture du texte et exigent l'abrogation pure et simple de cette loi de la honte.

Manifestation Samedi 25 février 2006

pour l’abrogation de cette loi de la honte
15 heures à Paris
Parcours prévu : République / Saint Michel

(qui sera précisé le moment venu quand l’autorisation officielle sera obtenue)

Premiers Signataires : ACCOLADE, Alternative Citoyenne, Alternative Libertaire, APID, APILPD (association internationale de lutte contre la drépanocytose), APTOM (Association Poste et Télécommunication Outre Mer), Association 17 Octobre 1961 contre l’Oubli, ACCA (Association des Combattants de la Cause Anticoloniale), ARAC (Association Républicaine des anciens Combattants), ATTAC, Au Nom de la Mémoire, Bitasion Lannaj Kreol, Cedetim, CIFORDOM (Centre d’Information, formation, Recherche et Développement pour les Originaires d’Outre Mer), Collectif des Féministes pour l’égalité, Collectif Devoirs de Mémoire, Comité pour le respect des libertés et des droits de l’Homme en Tunisie, Coordination Antividéosurveillance d’Ile de France, CROMVO, Droits Devant !, Eritag, FAAG (Fédération des Associations et Organisations d’Intérêts pour les Originaires des Antilles et Guyane), FADOM (Fédération des Associations d’Outre-Mer), FASTI, Fédération des Syndicats Sud d’Education, Kapesterien, IACD (Initiatives et Actions citoyennes pour la démocratie), LCR, Léo Lagrange Ile de France, Les Alternatifs, Les Oranges, L’Habysoisse, Lutte Ouvrière, MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l’amitié entre les peuples), Mouvement de la Paix, MJCF (Mouvement des Jeunes Communistes), MJS (Mouvement des Jeunes Socialistes), MARS (Mouvement pour une Alternative Républicaine et Sociale), Ni Putes ni Soumises, Panthères

Roses, PCF (Parti Communiste Français), Peuple et Culture, Planète Antilles, Réseaux Citoyens de Saint Etienne, UNEF, Union Démocratique Bretonne, Union des Etudiants Communistes, Union Nationale Lycéenne, Union Syndicale Solidaires.